

## Classe exceptionnelle

### Comment candidater au titre du vivier 1

Vous remplissez les conditions pour candidater au titre du vivier 1 du fait de votre échelon et des missions ou fonctions exercées. Vous devez vous connecter via le portail ARENA :

**ARENA - Accédez à vos applications**

Bienvenue

- Gestion des déplacements temporaires (DT)**  
Déplacements Temporaires
- Mon Portail Agent**  
Mon Portail Agent
- Gestion de la formation continue (GAIA)**  
GAIA-CERPEP Dispositifs nationaux - Accès individuel  
GAIA - Accès individuel
- I-Prof Assistant Carrière**  
I-Prof Enseignant  
I-Prof Gestion

Left menu items: Recherche, Scolarité du 2nd degré, **Gestion des personnels**, Gestion de la Paie, Enquêtes et Pilotage, Formation et Ressources, Intranet, Référentiels et Outils.

**I-Prof - Votre assistant Carrière**

Plusieurs services internet peuvent vous être utiles pour gérer votre carrière :

- Utilisez [SIAM](#) pour déposer votre demande de mutation inter-académiques et/ou intra-académique et suivre votre demande (personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré).
- Campagne mouvement spécifique année :  
Vous pouvez consulter une [note d'information](#) .
- SPEA : Campagne mouvement spécifique académique**

**Vous candidatez pour la phase INTRA au mouvement spécifique de l'académie obtenue au mouvement INTER :**  
Veuillez envoyer par mail votre CV + lettre de motivation + rapport inspection + certification au format PDF à votre académie de destination dont vous trouverez l'adresse dans cette liste: [Liste des mails des académies](#)  
Veuillez indiquer comme objet du message : « Mouvement SPEA » suivi de votre NOM et Prénom.

Utilisez le service SIAP/Iprof, en consultant et en complétant votre dossier de promotion, pour participer à la campagne d'avancement :

- Hors-Classe des professeurs agrégés, certifiés, professeurs d'éducation physique, professeurs de lycées professionnels et conseillers principaux d'éducation.
- A la Classe Exceptionnelle des professeurs agrégés, certifiés, professeurs d'éducation physique, professeurs de lycées professionnels, conseillers principaux d'éducation, PEGC et CE-EPS.

Vous pourrez également consulter ultérieurement les résultats de la campagne d'avancement.  
Accéder à la campagne [TABLEAU AVANCEMENT -> CLASSE EXCEPT. EPS](#)

2

Vous informer

Compléter votre dossier

Candidater

Situation de carrière Affectations Fonctions et missions Distinctions honorifiques Imprimer Dossier

Éléments de votre situation administrative pris en compte pour la promotion

Vous êtes professeur certifié hors classe depuis le 01/09/2008

Onglet "Fonctions et missions"

Situation de carrière	Affectations	Fonctions et missions	Distinctions honorifiques	Imprimer Dossier	
Libellé					
			Date de Début	Date de Fin	Lieu
		Maitre formateur	01/09/2017	31/08/2018	0310046G
		Directeur de service départemental UNSS, conseiller technique auprès d'un inspecteur d'académie	01/09/2008	31/08/2016	
		Directeur adjoint chargé de section d'enseignement général et professionnel adapté	01/09/2006	31/08/2007	
		Affectation dans un établissement d'enseignement supérieur (SUPR, ESPE, IUFM) ou en classe préparatoire aux grandes écoles ou en section de technicien supérieur	01/09/2000	31/08/2001	
		Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant des programmes Réseau d'éducation prioritaire renforcé ou Réseau d'éducation prioritaire	01/09/2004	31/08/2006	
		Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant des programmes Réseau d'éducation prioritaire renforcé ou Réseau d'éducation prioritaire	01/09/1983	31/08/1986	

Pour supprimer une ligne, cliquez sur l'icône .

3

Vous informer

Compléter votre dossier

Candidater

Situation de carrière Affectations Fonctions et missions Distinctions honorifiques Imprimer Dossier

Éléments de votre situation administrative pris en compte pour la promotion

Vous êtes professeur certifié hors classe depuis le 01/09/2008

SIAP Système d'Information et d'Aide pour les Promotions

ACTE DE CANDIDATURE

Avant de procéder à cette opération assurez vous que votre dossier de candidature soit bien à jour.  
Afin de constituer votre dossier, vous pouvez, si vous le désirez, saisir des informations qui ne sont pas encore dans votre dossier via le bouton "Compléter votre dossier".  
La saisie de ces données qualitatives ainsi que leur mise à jour sont laissées à votre libre appréciation. Vous pouvez également signaler à votre correspondant de gestion des erreurs concernant les données issues de votre dossier administratif (situation administrative, historique d'affectation) : afin de prendre en compte vos demandes de modification, vous devez joindre une pièce justificative. Ces informations seront consultables par votre gestionnaire ainsi que par les corps d'inspection. Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre gestionnaire.

Génération de votre fiche de candidature

Validation de votre candidature

4

Générer Fiche Candidature

Afficher votre fiche de candidature

5

Valider votre candidature

Générer votre fiche sans oublier de Valider votre candidature